

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 98.018

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 31 Mars à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 1998

24 Mars 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur HUGENDBLER par Monsieur MOST
Monsieur MALBOIS par Madame GEOFFROY
Monsieur GAVEN par Monsieur CARRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Demandes de subventions auprès du Conseil Régional du Poitou-Charentes et du Conseil Général pour la réalisation d'audits énergétiques globaux au Palais des Congrès et à la piscine couverte

VOTE : UNANIMITE

Afin de déterminer les programmes de travaux à réaliser pour la maîtrise de l'énergie respectivement au Palais des Congrès et à la Piscine Couverte, le bureau d'études spécialisé TH2I s'est vu confier des études du type diagnostic énergétique global selon le cadre défini par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), comprenant pour chacun des bâtiments :

- un diagnostic thermique,
- un diagnostic électrique (étude spécifique des consommations électriques), pour un montant estimé à :

* Palais des Congrès	56 682 Frs TTC
* Piscine Couverte	39 798 Frs TTC

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de solliciter des subventions au taux de 40 % du montant HT des études auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis de la commission des travaux,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de solliciter du Conseil Régional du Poitou-Charentes et du Conseil Général de Charente-Maritime, des subventions au taux de 40 % du montant HT des études de type diagnostic énergétique global concernant les bâtiments du Palais des Congrès et de la Piscine Couverte selon le cadre défini par l'ADEME

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
ompte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 Avril 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS